



PRÉFET DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 22 février 2022

Opération coordonnée de la mission inter-services eau de l'eau et de la nature du 26 février 2022

Le Jura est un département riche en milieux naturels diversifiés. Les forêts jurassiennes sont un de ces milieux naturels emblématiques et notamment les forêts d'altitude du Haut-Jura qui abritent un patrimoine naturel exceptionnel. Le Grand tétras, la Gélinotte des bois, diverses espèces de Pics et petites chouettes de montagne y ont trouvé refuge.

Les services et les établissements publics de l'État portent une responsabilité particulière vis-à-vis des richesses naturelles présentes dans le département. Il leur appartient de mettre en œuvre les mesures législatives et réglementaires permettant leur préservation et de veiller à leur application.

Les montagnes jurassiennes, réputées pour leurs activités de sport d'hiver (ski de fond, ski de randonnée, raquettes à neige...), attirent en cette période de vacances scolaires, de nombreuses personnes à la recherche de pratiques sportives dans des espaces naturels préservés.

Cette fréquentation importante dans le département, en période hivernale, expose la faune à des risques de perturbations dans une période particulièrement sensible, notamment pour le Grand tétras. Les espaces naturels qui abritent cette espèce forgent l'identité et l'image du Jura et constituent des biens communs dont la protection est de la responsabilité de chacun.

C'est pourquoi, une opération inter-services se déroulera ce **samedi 26 février 2022** sur les différents secteurs de l'arrêté préfectoral de protection de biotope « Forêts d'altitudes du Haut-Jura » afin de s'assurer du respect des préconisations d'usages des activités hivernales de plein air (randonnée nordique, ski de fond, raquette à neige...) dans les milieux naturels abritant le Grand tétras.

Organisée dans le cadre de la MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature), elle permet de mobiliser les services de l'État regroupés dans cette mission.

L'OFB (Office français de la biodiversité), l'ONF (Office national des forêts), la Gendarmerie nationale et la DDT (Direction départementale des territoires) participeront à cette journée.

Les équipes iront « en maraude » au contact des usagers de la nature afin :

- d'assurer une présence des services de l'État amenés à exercer un contrôle et une police dans le domaine de l'environnement, afin de faire acte de **pédagogie** ;
- et, pour les atteintes les plus graves constatées sur place, donner suite (administrative ou pénale) dans le cadre de procédures.

Les effectifs mobilisés sont organisés en équipes inter-services. Ainsi, une quinzaine d'agents sont prévus pour cette opération, répartis en sept équipes de binômes permettant de constituer 5 équipes sur les secteurs des forêts du Risoux (Bellefontaine-Bois d'Amont), du Massacre et du bois de Ban Arobiers

**Direction
des services
du cabinet**
Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

(Prémanon-Lamoura) et 2 équipes sur le secteur des forêts de la Combe noire et de la Haute-Joux (Mignovillard).

Elles couvriront des secteurs préalablement définis qui contiennent potentiellement de nombreux enjeux et secteurs sensibles et s'assureront du respect de l'arrêté de protection de biotope « Forêts d'altitude du Haut-Jura ».

Les journalistes peuvent participer au briefing de cette opération le matin-même et éventuellement à une partie de la journée. Le bilan de l'opération pourra être fourni sur demande. Pour cela, ils peuvent prendre contact avec la DDT (Contact : Stéphane ISSANCHOU – DDT – 07 88 33 61 48).

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État